

Pétitions

Ces pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales, c'est-à-dire le tarif-marchandises du Nid-de-Corbeau. Ces pétitionnaires ne cesseront de prier, et ils espèrent que le ministre des Transports (M. Pepin) les écouterait, pour une fois.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition signée par 37 citoyens, dont trente sont membres du syndicat du blé de Saltcoats, Canora, Buchanan, Invermay, Melville et Kelvington. Ces pétitionnaires se prévalent de leur droit de présenter un grief commun pour attirer l'attention sur les sommes qu'ils ont payées pour exporter leurs céréales aux termes du tarif du Nid-de-Corbeau. Ces exportations de céréales ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale du Canada tout entier. Ces Canadiens, les soussignés, croient que cela représente un apport équitable de leur part à l'économie du Canada. En conséquence, les pétitionnaires soussignés demandent humblement qu'il plaise au Parlement du Canada et au ministre des Transports (M. Pepin) de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales pour les céréaliculteurs, et vos pétitionnaires ne cessent de prier.

• (1650)

[Français]

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, j'aimerais présenter une pétition.

La pétition des soussignés résidant au Canada qui se prévalent maintenant de leurs droits anciens et incontestés de présenter un grief commun dans l'assurance certaine que votre honorable Chambre y apportera un remède.

Déclare humblement que:

Étant donné que les fermiers de l'Ouest canadien ont payé 131 millions de dollars dans le but d'exporter leurs céréales pour l'année 1981-1982 en accord avec les taux du Nid-de-Corbeau.

Que ceci apportera une contribution de 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale du Canada.

Étant donné que les soussignés croient que ceci représente une juste contribution à l'économie canadienne.

Et étant donné que les fermiers de l'Ouest n'ont l'intention de payer qu'une fois le tarif du Nid-de-Corbeau.

A ces causes demande humblement au Parlement de maintenir le présent tarif de transport de céréales (Nid-de-Corbeau).

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Cette pétition, monsieur le Président, est signée par 37 citoyens du Canada.

[Traduction]

M. le vice-président: Le député de Cowichan-Malahat-Les Îles a la parole. Les députés des autres rangées peuvent s'asseoir pour le moment.

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, en ma qualité de député de la Colombie-Britannique, né dans une ferme céréalrière de la Saskatchewan, j'ai le grand honneur de présenter la pétition suivante. La pétition des soussignés, résidents du Canada qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, déclare humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982. Ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale. Les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada, et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition des résidents de villes du Canada comme Hallonquist, Neidpath, Hodgeville et Swift Current, à l'ouest de Spadina, et Ottawa, à l'est de Spadina. La pétition des soussignés, résidents du Canada, qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, déclare humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982. Ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale. Les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada. Par ailleurs, ils n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. La pétition a été signée le mardi 17 mai 1983.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition des résidents de Langham et d'autres localités de la Saskatchewan. J'exercerai mon droit de la présenter dans l'autre langue officielle du Canada, car je crois pouvoir parler plus vite dans cette langue.

[Français]

A l'honorable Chambre des communes du Canada en Parlement assemblée.

La pétition des soussignés résidant au Canada . . .

[Traduction]

M. Blais: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. le vice-président: Normalement, je devrais l'écouter après la pétition et pas avant.

M. Waddell: J'invoque le Règlement.

M. Blais: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: Je donnerai la parole au ministre quand le député aura fini de lire sa pétition.